

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Mardi 28 février 2017

COMMUNIQUÉ

ARRÊTÉ DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Un centre d'accueil d'urgence des victimes d'agression (CAUVA)

Le gouvernement a habilité le président du gouvernement à signer le protocole de mise en place d'un centre d'accueil d'urgence des victimes d'agression (CAUVA). La signature de ce protocole pourrait avoir lieu en présence de la présidente du Centre Hospitalier Territorial Gaston-Bourret et de la ministre des Outre-Mer.

Le CAUVA, inséré au sein du médipôle de Koutio, aura les missions d'une unité médico-légale (examens et certificats effectués sur demande des autorités judiciaires) et assumera la prise en charge globale des victimes (soutien psychologique, aide et orientation aux démarches post-agression).

Son financement est inscrit au contrat de développement inter-collectivité 2017-2021. Il sera assuré à 80 % par l'État et à 20 % par la Nouvelle-Calédonie. Le budget de 21,2 millions de francs, dont 5 millions de francs pour la Nouvelle-Calédonie, est essentiellement composé de frais de personnel (un médecin, un mi-temps de psychologue, une secrétaire). Les locaux seront mis à disposition par le médipôle.